

MODIFICATION REGLE DU JEU ET NOUVELLE DIRECTIVE SAISON 2018 - 2019

Trouvez ci dessous les changements pour la saison 2018 -2019

- **Nouvelle règle :**

Lors d'une sortie indirecte en ballon mort ou touche d'en but, le ballon doit toucher le sol ou un objet afin d'être considéré dehors. "le joueur n'est pas un objet".

Cette règle remplace celle donnant la possibilité aux joueurs de mettre un pied dans l'en but et l'autre en dehors afin de faire sortir un ballon en mouvement dans l'en but.

Mise en situation : au 5e Tenu, un joueur de l'équipe A tape, le ballon rebondit dans l'en but adverse, l'arrière de l'équipe B voyant le ballon rebondir dans l'en but se positionne hors de celui-ci, et attrape le ballon avant que celui touche le sol, décision -> renvoi sous les poteaux car le ballon n'a rien touché en dehors des limites du terrain.

- **Directive :**

La règle du tenu doit être appliquée : Le joueur doit jouer le ballon en le talonnant vers l'arrière avec le pied, et le tenu sera considéré joué une fois le ballon passé derrière le talon du joueur.

Le ballon doit être touché lors de la réalisation du tenu, et c'est une fois que celui-ci sera talonné que la défense sera autorisée à monter.

La CCA.